



LIGUE BOULISTE REGIONALE DU GRAND EST

PROJET de DEVELOPPEMENT

2017 – 2021

Fédération Française de Sports Boules

Mise à jour en conformité avec le plan fédérale FFSB de Janvier 2018

SOMMAIRE

1/ L'Audit de la Ligue Bouliste Régionale du GRAND EST .

- 1.1/ L' évolution du nombre de nos licencié(e)s
- 1.2/ La structure dirigeante
- 1.3/ L'état des lieux de l'activité régionale
- 1.4/ La Formation et encadrement technique
- 1.5/ La variété des pratiques
- 1.6/ La promotion et la communication
- 1.7/ Les partenariats
- 1.8/ Analyse du découpage budgétaire
- 1.9/ Les valeurs de la LBR DU GRAND EST

2/ Le contexte d' implantation du Projet de développement.

La réussite du projet : Facteurs limitants / éléments favorisants

3/ Le Projet de développement.

Déclinaison en 4 axes du développement

La planification et les indicateurs de développement

4/ La Budgétisation du Projet de Développement.

Estimation des besoins financiers sur 4 années

5/ ANNEXES.

Composition de l' Équipe Technique Régionale

Budget prévisionnel

Nous établissons ce jour le premier Projet de Développement de la nouvelle Ligue Bouliste Régionale du GRAND EST en conformité avec le plan de développement fédéral de la FFSB . Celui ci ne peut être élaboré qu'après une étude minutieuse des situations passées, présentes et futures.

Ce travail ne peut être celui d'un seul homme mais d'une équipe ou chacun se doit d'apporter ses connaissances, ses compétences et sa disponibilité.

Il est donc indispensable , comme le préconise le plan de développement fédéral , de remettre les Associations sportives en tête comme étant les premiers facteurs du développement du Sport Boules de la LBR du GRAND EST , sous la responsabilité et l' aide financière de leurs Comités Boulistes Départementaux, de la Ligue et de la FFSB . Chacun des acteurs précités se doivent de mettre en place des réformes structurelles, administratives , financières et sportives à court, moyen et long terme permettant, avec une meilleur efficacité, la réussite de notre Projet de Développement pour les années 2018 à 2021.

La Ligue Bouliste Régionale du GRAND EST a réalisé après la mise en place de son Conseil d'Administration un nouvel audit de la situation retrouvée après sa création , afin de déterminer avec précision les facteurs limitants et favorisants pouvant permettre le développement de la ligue nouvellement créée.

1/ L'AUDIT DE LA LBR du GRAND EST.

1.1 Le nombre des Associations sportives et le nombre de licences à sa création

A sa création, le 14 janvier 2017, la LBR comptait 29 AS . Le 27 janvier 2018 il avait été créé en cours de saison 2 nouvelles AS et , malheureusement l'arrêt de l' AS d'Épinal portant le nombre total de clubs sur notre territoire à 30 . A ce jour nous décomptons ainsi 514 licences compétitions dont 49 féminines et 110 licences loisirs et découvertes dont 30 féminines et 27 jeunes de – 9 à -de 18 ans.

1.2 La Structure Dirigeante

La Ligue Bouliste Régionale du GRAND EST est dirigée par un Conseil d'Administration de 23 membres dont 4 féminines (nous nous sommes engagés à rechercher 2 féminines afin d'atteindre le quota de 25% pour être en conformité avec la loi sur la parité) . Le Président de son Comité Directeur est monsieur Joseph SCOTTO, son Secrétaire monsieur Thierry GRELIER, son Trésorier monsieur GASPARETTI Jean Pierre et son Président Délégué monsieur Antoine VELASCO. Il est à noter que messieurs Gilles MARTIN président du CBD 51, Alain BLUEM président du CBD 54, Antoine VELASCO président du CBD 57, Didier ERNST président du CBD 67, Daniel FOLTZ président du CBD 68 et Jean Marie LHUILLIER président du CBD 88 complètent le Comité Directeur avec monsieur Jean Yves GERARDIN responsable informatique BOULY , en relation avec la FFSB, et gestionnaire du site internet de la Ligue [www. Lbr GRAND EST.fr](http://www.LbrGRANDEST.fr) . Huit présidents de commissions viennent compléter la direction régionale.

1.3 L'état des lieux de l'activité régionale

La LBR du GRAND EST compte 30 Associations Sportives . Le boulodrome couvert reste l'outil incontournable du développement sport boules surtout pour notre région. La ligue peut mettre à disposition du public 15 Boulodromes couverts dont 9 en lorraines déjà cités dans les plan de développement de l'ex CBR de LORRAINE , auxquels il faut ajouter les 3 de CHAMPAGNE et les 3 d'ALSACE . Nous pouvons donc mettre en œuvre toutes nos actions de développement envers les nouveaux publics, les jeunes , les féminines , le sport santé et handicap et le sport loisir .

Nous remarquons également que l'étendue territoriale de la nouvelle région peut être un frein à la politique de développement et nous devons absolument étudier les moyens d'y remédier avec l'aide des AS , des CBD et de la FFSB pour mettre en œuvre des actions pérennes pour développer le sport jeune, féminin, de santé et handicap, loisir . Nous verrons ci après que la primauté donné aux AS et présidents de CBD est l'un des moyens retenus tant pour les actions précitées que pour les formations , la promotion de notre sport et la communication.

1.4 La formation et l'encadrement technique

La Ligue dispose en ses rangs d' une Équipe Technique Régionale composée du Conseiller Technique Fédéral, des présidents de CBD responsables de l' animation des stages et formations sportives ou administratives dans leur secteur géographique, d' une dizaine de moniteurs animateurs sportifs , de 21 arbitres dont une dizaines opérationnels . Il est souhaitable d'intensifier la formation de ceux ci ou celles ci car nous sommes loin d' avoir un animateur moniteur et un arbitre par club (30 pour notre ligue) . Il faut également s' orienter vers la formation des dirigeants d'AS tant administrative qu'en tant que responsable de la mise en œuvre de notre projet de développement et du plan fédéral .

La Ligue ne possède pas de titulaire du Brevet d'état 1er degré. Elle formera tous les ans les animateurs moniteurs , les arbitres et les dirigeants pour, dans l'idéal arriver à un par club.

La FFSB a mis à la disposition de la LIGUE un nouveau Conseiller Technique Fédéral pour encadrer les actions de développement organisées par les AS . Mais il s'agit d'un contractuel qui peut, pour l'instant , intervenir que 5 fois dans l'année, journées payées par la FFSB . Cela sera certainement insuffisant et il

faudra voir pour le financement d'autres journées à disperser sur tout notre territoire.

1.5 La variété des pratiques.

Les AS composant la LBR du GRAND EST sont chargées d'organiser leurs compétitions, les compétitions départementales et régionales qualificatives aux différents championnats de FRANCE. Elles se doivent aussi d'orienter leurs actions vers les actions de développement telles que **les journées découvertes** de notre sport, **le sport jeunes de -9 à -18ans**, le sport féminin, le sport santé et handicap (soit en partenariat avec l'A.R.S., la Fédération Française de Sport Adapté, les établissements d'handicapé(e)s situés dans leurs territoires, **le sport découverte et de loisir** destiné à tous les nouveaux publics pour lequel la FFSB va créer en 2018 une activité uniquement loisir. Elle désire proposer à ces publics notre sport avec des règles différentes plus simples pour différencier l'activité « jeux » avec le sport compétition.

Pour tous, lors des séances d'animations dans les AS, jeunes ou adultes une licence « **Primo-Accédant** », **Lyonnais-Pétanque** sera étudiée afin d'offrir cette offre dans le cadre du soutien à la candidature commune du sport boules en général aux JO de PARIS 2024. Elle sera la première étape avant la licence loisir, promo et compétitions. Il sera aussi créée une licence sport santé pour toutes celles et ceux, souhaitant une fréquentation régulière pour le bien être, pratique dirigée avec l'encadrement d'un technicien.

Il ne faut surtout pas oublier le sport de Haut – Niveau en soutenant les équipes de nationale 2ème division, en organisant avec le soutien de la FFSB des stages fédéraux de perfectionnement et d'excellence pour jeunes et adultes (surtout les jeunes et féminines) comme le « Camp-d'été » proposé cette année aux jeunes du 9 au 13 juillet animé par des formateurs diplômés et par le DTN.

1.6 La promotion et la communication.

A l'heure d'aujourd'hui, des efforts ont été accomplis pour faire connaître le sport boules sur le plan territoriale. Des liaisons plus régulières sont établies avec la presse écrite régionale. Par ailleurs quelques AS participent à des forums d'associations sportives organisées par les pouvoirs publics, mais aussi à des actions promotionnelles localisées. Nous avons vu aussi la création du site internet de la LBR (www.lbr-grand-est.fr) déjà visité par plus de 16713 visiteurs en un an d'existence. Nous devons intensifier nos actions dans les domaines précitées. Nous demandons donc à nos AS d'envoyer à notre responsable internet plus de photos ou vidéos afin de faire mieux connaître leurs actions de promotions sports boules, leurs compétitions (natures, participations ou autres). Nous devons donc tous intensifier nos efforts dans ce sens.

Nous devons faire savoir au plus grand public que le sport boules est diffusé tous les week-end par la fédération sur son site : **FFSB.FR – SBD**. Ce site est destiné à devenir le « hub » des boulistes et de tous les publics, l'incontournable endroit pour découvrir notre sport, les résultats des compétitions nationales et internationales, les démonstrations de haut-niveau, les tirages les interviews et autres actions de promotions. A noter qu'un nouveau film institutionnel présentant nos disciplines et nos produits sera élaboré par notre fédération et devra donc pouvoir être diffusé sur le site régional.

Pour la région, nous savons que le calendrier des compétitions régionales a été réduit depuis deux ans à sa plus petite expression. Nous savons que l'impression d'un carnet calendrier à un coût important mais nous devons de posséder tous les ans un calendrier digne de ce nom avec en page couverture la page du site de la Ligue aux couleurs du logo de la Région GRAND EST.

1.7 Les partenariats.

La Ligue Bouliste du GRAND EST a concrétisé dès sa création des partenariats avec les différents acteurs institutionnels d'ordre public : Le Conseil Régional du GRAND EST, La D.R.J.S.C.S ; ainsi que fédéral la FFSB.

Nous devons faire des efforts vers les partenaires privés, mécénat ou parrainage.

1.8 Analyse du découpage budgétaire .

La LBR du GRAND EST identifie plusieurs lignes budgétaires globales qui correspondent à la volonté des pouvoirs publics et fédéraux, qui sont :

1. Frais administratifs : poste, téléphone, bureautique, site internet, assurance et divers
2. Frais de représentation du président, président délégué et autre AG
3. Frais de pratique compétitions régionales, inter régionales et FRANCE
4. Sport jeunes de -9 à – 18 ans
5. Sport féminin
6. Sport santé, vétérans et handicap
7. Sports découvertes et loisirs pratique pour tous
8. Frais de formation : stages animateurs moniteurs, arbitres et dirigeants, indemnisation des intervenants extérieurs (CTF ou autres), prévention des risques et protection des sportifs
9. Frais d'emploi à la journée ou autre
10. Investissement matériel , mutualisation de ceux-ci , récompenses régionales
11. Promotion et communication : édition calendrier annuel , animation du site internet régional et SBD de la FFSB, création d'une page « Facebook » régionale .

1.9 Les valeurs de la LBR et ses objectifs :

La LBR s'enorgueillit d' avoir à sa disposition 6 CBD, départagés en 4 secteurs sportifs (ALSACE et VOSGES, CHAMPAGNE, MOSELLE , MEURTHE ET MOSELLE) et 3 secteurs de développement (ALSACE-VOSGES, MEURTHE ET MOSELLE – MOSELLE, CHAMPAGNE). Nous nous appuyons aussi sur 30 associations sportives pour réussir dans notre démarche. Nous avons appris à bien les connaître, reconnaître leur travail , prendre en compte leur difficultés pour mieux les aider, les soutenir. Avec le soutien de la fédération nous allons replacer les AS en première ligne pour la réalisation du plan de développement et à percevoir la juste indemnisation financière pour récompenser les efforts qu'elles entreprendront à l'application de ce projet.

En conformité avec les directives ministérielles, régionales , fédérales et sportives , la LBR s'engage à véhiculer des valeurs éducatives, de convivialité, de respect de la lutte contre toutes les discriminations, d'ouverture aux publics non initiés, d'excellence , d'image sociale positive

2/. LE CONTEXTE D'IMPLANTATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT

Il convient de recenser d'une part les éléments limitants de la réussite du projet pouvant conduire à l'échec,et d'autre part ceux favorisant cette réussite.

Quels sont les facteurs limitants la réussite du projet ?

- ◆ Avec la création de la Région GRAND EST la ligue a vue l'étendue de son territoire augmenter considérablement obligeant le comité directeur de la ligue , les joueurs et les arbitres à de très longs et chers déplacements pour les championnats régionaux , les réunions et les stages de formations .
- ◆ L'insuffisance de ressources financières peut fortement handicaper le développement surtout après l'abaissement des dotations de l'État envers les collectivités territoriales qui ne sont pas sans influences sur le montant des subventions attribuées et donc sur l'activité même de la ligue.

- ◆ L'abandon par le nouveau gouvernement de la réforme sur les rythmes scolaires et l'application de la nouvelle loi qui a pour conséquence le retrait des activités venant en soutien scolaire .
- ◆ L'emploi ou non d'un professionnel sport boules et la nouvelle loi sur la fin des emplois aidés.
- ◆ Le niveau d'investissement en temps et en compétence des dirigeants de la LBR et de l'E.T.R doit être ajusté au mieux car la charge de travail supplémentaire à ingérer pour tous les bénévoles que nous sommes est conséquente. Il est sérieux de s'interroger sur la disparition du bénévolat à court ou moyen terme

Le maillage du territoire est à revoir avec l'augmentation du territoire à couvrir.

Quels sont les facteurs favorisant la réussite du projet ?

L'analyse du contexte environnemental et partenarial est favorable à implanter un projet de développement, car :

- Il y a une bonne réceptivité des partenaires publics et fédéraux de la LBR, ainsi qu'une meilleure reconnaissance en terme d'image identitaire ;
- Les vices présidents (présidents des Comités Boulistes Départementaux) , Jean Marie LHUILLIER pour le secteur sportif ALSACE – VOSGES, Gilles MARTIN pour le secteur sportif de CHAMPAGNE , Antoine VELASCO pour la MOSELLE en collaboration avec Alain BLUEM pour la MEURTHE et MOSELLE, ont acceptés d'être les référents, les représentants de la Ligue pour organiser chacun dans leur secteur les compétitions et les actions de notre projet .
- La Fédération Française de Sport Boules a accepté de remettre les Associations Sportives comme « **Partenaire Prioritaire** » pour la réalisation des actions en leur apportant directement le soutien financier de la FFSB . Celle-ci s'est encore engagée à faciliter les dossiers administratifs de labellisation et de financement des AS. Il en va de même pour les actions spéciales Jeunes.
- Le maillage de tout le territoire régional par la LBR forte de ses 30 AS dont la majorité des présidents présents à l'AG de ce mois de Janvier se sont engagés à devenir les acteurs n°1 du développement moyennant soutiens administratifs et financiers sous la responsabilité de leur CBD
- La capacité des responsables de la FFSB et de la LBR à savoir former nos intervenants avec l'aide de professionnels mis à notre disposition par la DTN.

3/. LE PROJET DE DEVELOPPEMENT.

Le présent projet de développement est une étape incontournable du développement régional. Il s'agit de mobiliser les ressources humaines, structurelles , matérielles et financières nécessaires à la réussite du projet

La LBR du GRAND EST a identifié plusieurs axes de travail à structurer par ordre de priorité thématique :

■ STRUCTURER LA LBR , LES CBD et LES AS.

Nous devons structurer la Ligue, les CBD et les AS pour faciliter la mise en place des actions de développement. Pour cela certaines décisions concernant la LBR ont été prises en Comité Directeur et en AG en janvier 2018. Nous avons ainsi pu partager le territoire du GRAND EST en 4 zones géographiques sous la responsabilité de nos vice présidents (présidents de CBD) qui seront les référents de la ligue pour toutes les actions à venir. Mais il faut aussi que chaque CBD référencé tous en préfecture et à l'INSEE , fasse leur demande de subventions départementales auprès des Conseils Départementaux et de la DRJSCS même si la réponse de ce dernier sera négative car plafonnement trop élevé. Cela apportera un poids supplémentaire aux demandes de la LBR auprès de tous les organismes qui détermineront plus précisément nos besoins financiers. Il est aussi nécessaire que chacune des AS demande un dossier de labellisation auprès de la FFSB afin que toutes soient référencées et puisse bénéficier de la participation financière de cette dernière , en accord avec leur dernier plan de développement 2017 – 2020.

■ PROMOTION POUR LE PLUS GRAND NOMBRE.

- **Pénétrer le milieu scolaire et sport Jeunes** : même si la dernière réforme scolaire est un handicap sérieux à l'activité en soutien scolaire , il nous faut envisager de soutenir les AS qui veulent s'engager dans l'**activité périscolaire** , après les heures de cours ou les après midi de libre. Pour cela nous devons requérir le soutien d'un brevet d'État nécessaire à l'entrée en milieu scolaire de nos animateurs moniteurs , et à demander pour ces dernier l'agrément des inspections académiques locales. Nous ne devons pas oublier aussi les organisations sportives de lycéen(ne)s, l'USEP et autres. Il ne faut pas oublier les déplacements important que nos équipes jeunes de -11 à – 13 ans auront à effectuer pour leur compétition nationale sur deux ou trois jours, ni les déplacements de nos jeunes de – 15 à – 18 ans pour les compétitions inter régionales qualificatives aux championnats de FRANCE (cette année comme l' année précédente ce sera en ILE DE FRANCE pour le simple et le combiné , en BOURGOGNE pour le double et en FRANCHE CONTE pour le triple.
- **Développer l'initiation en Centres de Loisirs** : L'action dans les Centres de Loisirs proches des installations sportives de nos AS sera soutenu
- **Sport Santé et Handicap** : la LBR s'est dotée d'une commission du sport handicap dirigé par un éducateur spécialisé, monsieur GALMICHE qui, avec l'aide du CTF, pourra former les animateurs qui veulent prendre cette orientation et animer les premières séances de découvertes pour ce public dans tout le territoire. Cela impliquera des frais importants qui seront budgétisés. Pour le sport santé il sera nécessaire de se mettre en rapport avec l'ARS, après la mise à niveau de nos éducateurs dans cette orientation sportive. Pour l'instant, en sport santé, nous nous concentreront sur les femmes au foyer, les anciens sportifs en recherche de reconversion après blessure, les malades qui obtiendront l'accord de leur médecin, nos pré retraité(e)s, retraité(e)s et vétérans masculins et féminins. L'effort sera mis de manière plus importante sur ce dernier axe. Il sera créé par la FFSB une licence boule santé pour les publics qui désireront une fréquentation régulière pour le bien être, des installations de nos AS .
- **Développer les pratiques loisirs** : Organisations de concours loisirs au sein de nos AS , concours ludiques de type informel afin de renforcer le lien social et intergénérationnel d' autant que notre fédération va mettre au point un règlement sportif plus simple et plus adapté à la notion de « jeu » . La FFSB va mettre en place en cours de saison, une licence boule Découverte jeunes ou adultes pour les séances d'animations ou des pratiques ponctuelles, une licence « Primo - Accédant » pour les nouveaux adhérents . Ces licences sont mises en place pour la couverture assurance de tous ces publics . Pour nous il va de soit que chaque AS déterminera le montant des cotisations à percevoir et se mettre à jour avec leurs assureurs pour pouvoir accueillir sereinement ces nouveaux publics. Tout cela a aussi un coût important pour les AS , bien sur nous y participeront et ce dernier sera aussi budgétisé. Toutes les actions citées ci dessus auront comme principaux réalisateurs les AS en coordination et sous la responsabilité de leur CBD respectif .
- **Promotion et communication** : Fort de la création par monsieur Jean Yves GERARDIN, responsable informatique de la LBR, la ligue possède son site internet (www.lbr-grand-est.fr). Nous demandons aux présidents d'AS de l' alimenter par des articles, des photos ou vidéos de toutes les compétions et actions de développement qu'elles organiseront. Pour l' avenir il faudra faire une page spéciale pour faire connaître au plus grand public la diffusion de notre sport par Sport Boule Diffusion sur le site internet de la FFSB .Cette dernière va réaliser en cours de saison un nouveau film institutionnel présentant nos disciplines et nos produits . Nous demanderons à l' AG de la Fédération qu' elle en fasse de même pour les jeunes de -9 à – 18 ans , film nécessaire à la présentation de notre activité en milieu scolaire . Il serait utile aussi de créer une page « facebook » de la Ligue afin de communiquer en temps réel sur le calendrier de nos compétitions , nos actions de développement , le tirage des concours et leur résultat . Il faut absolument revenir à l' établissement d'un calendrier régional de type carnet , avec en page couverture le logo de la Région GRAND EST , calendrier destiné a être distribué à tous les licencié(e)s novices ou non.

■ LA FORMATION :

- **Animateurs – Moniteurs** : Après la suppression des BF1 , remplacés par le brevet d' animateur – moniteur par la FFSB , tous les titulaires du BF1 et du BF2 ayant pratiqué des séances d'animations et de formations boulistes lors de la saison 2016 – 2017 ont vu leur carte renouvelée avec la nouvelle dénomination. Mais maintenant que les AS sont en tête de proue pour le développement , la Ligue se doit de former des animateurs afin que chacun des 30 clubs en soit pourvu . Ainsi une remise à jour globale sera nécessaire pour entraîner et animer des actions de découverte et de promotion tous publics jeunes ou adultes .
- **Arbitres** : Vu l' étendu du territoire il est nécessaire que chaque AS possède un arbitre compétition et des formations vont être organisées sur tout le GRAND EST , mais seront mises en place dans chaque secteur sportif (3) afin d'éviter de grand déplacement à nos licencié(e)s, sous la responsabilité des présidents de CBD référents de développement pour la Ligue. Intégration des recyclages.
- **Certificats de capacité professionnelle** : Pour le sport adapté et handicap, ces formations seront mises en places par monsieur GALMICHE , président de la commission du Sport Handicap et Éducateur spécialisé, en coordination avec les titulaires des brevet d'État de la FFSB dans les même conditions que ci dessus.
- **Dirigeants** : Afin de professionnaliser les dirigeants d'AS , de CBD et les membres du Conseil d' Administration de la LIGUE un cursus de formation dirigeant(e)s est mis en place par la FFSB (voir avec le référent national monsieur Roger PARMENTIER) .
- **Délégué(e)s de clubs** : Obligation de chaque club sportif ou chaque ESB d'en posséder au moins un ;(voir deux pour les clubs sportifs) sinon amende. Mais là aussi un par club serait fort utile.
- **Encadrants USEP**
- **Membres de l' E.T.R de la Ligue du GRAND EST**

Toutes ces formations seront organisées par secteur sportif afin de limiter les grands et coûteux déplacements de nos bénévoles sous la responsabilité des présidents de CBD référents de développement au sein de la LBR . Ceci aura pour conséquence d'en multiplier le coût qui sera budgétisé (voir budget prévisionnel ci joint).

■ LE HAUT-NIVEAU.

Accession vers l'excellence technique : former et conserver nos élites.

- **Stages de perfectionnement technique** – Catégorie Féminines et Jeunes organisées par les CBD dans les secteurs sportifs intéressés et animés par la DTN. Voir Camp-d'été du 9 au 13 juillet organisé à GAP 05 par la FFSB
- **Mise en place de modules techniques** spécifiques (hommes et Femmes) implanter ces modules au niveau départemental .
- **Stages de préparation physique** stages multi-sports, stages d'oxygénation et préparation
- **Dispositifs de suivi des Potentiels** maintenir et développer le nombre de nos 2ème divisions nationales , créer un ou deux clubs sportifs sur le plan régional avec l'accord de la FFSB , planification d'un programme de travail en collaboration avec la DTN.
- **Organisation de Compétition nationale** : Capacité à organiser l'événementiel , Mise en action médiatique des potentiels régionaux pour organiser un championnat de FRANCE avec le soutien de la FFSB .
- **Soutien aux compétitions inter régionales et nationales des jeunes et des Féminines** pour la saison 2016 – 2017 nos jeunes de – 15 à – 18 ans n'ont pas participé aux qualificatifs inter régionaux combiné, simple et double, faute d'éloignement , de date hors vacances scolaires (ces

compétitions exigeant un déplacement de 3 jours) et surtout de financement . A voir avec les partenaires institutionnels et fédéraux .

■ **PREVENTION DES RISQUES, ETHIQUE ET PROTECTION DES SPORTIFS.**

Renforcer l'éthique et protéger le sportif

- ➔ **Lancement de module de réglementation technique et sportive**
- ➔ **Création et diffusion sur le site de la ligue de la charte du joueur de boules** : Objectif de sensibilisation aux bons comportements, lutter contre la violence et les incivilités, lutter contre les discriminations et l'homophobie, promouvoir les valeurs du sport et du fair-play, intégration de tous les nouveaux publics . Cette charte sera aussi à imprimer sur le calendrier régional et diffusée à tous les licencié(e)s

La mise en œuvre des actions décrites dans ce projet de développement nécessite une planification rigoureuse sur les 4 années à venir (de 2018 à 2021). Chaque fin d'année la LBR identifiera l'avancée du projet de développement grâce aux dossiers de labellisation, et des dossiers de demandes de subventions adressés par les AS à la FFSB, sous la responsabilité des CBD, instaurés par notre fédération et qui sera la règle d'évaluation des actions de développement mises en œuvre par rapport aux objectifs fixés. Ce système a pour but d'évaluer chaque action : niveau de réalisation, efforts investis et état d'aboutissement . Ce système d'évaluation sera incontournable pour vérifier si la ligue reste sur ses objectifs, si elle concrétise les étapes d'avancement du projet ou si elle s'éloigne de ses objectifs. Dans le cas où l'objectif n'est pas atteint, cette procédure de contrôle permettra le réajustement progressif pour l'année à venir des moyens à mettre en place pour la réussite.

La LBR doit mettre en place ses propres « **Indicateurs du Développement** »

Axe 1 : promotion pour le plus grand nombre les indicateurs de réussites seront :

- **Le nombre d' AS qui s'engageront dans une des actions de développement quelle qu'elle soit**
- **Le nombre total des actions de développement réalisées sur tout le territoire du GRAND EST**
- **Le nombre des participant(e)s aux actions jeunes, féminines, sport santé et handicap, découvertes et loisirs**
- **Le nombre de débutant(e)s novices qui auront pris une licence boule « primo-accédant », découverte, loisir ou compétitions**
- **Le nombre de participant(e)s par catégorie aux compétitions et championnats régionaux et nationaux**

Axe 2 : la formation Les indicateurs de réussite seront :

- **la nomination des référents pris en AG de janvier 2018 et qui sont les présidents de chaque CBD et responsable de secteur sportif. Ils sont au nombre de 4 soit 1 par CBD puisque le président des VOSGES, CBD 88 est responsable des CBD 67 et 68.**
- **Le nombre de personnes formées en interne et en externe, son pourcentage de réussite (animateurs moniteurs , arbitres et CQP obtenus.....)**
- **Le gain de compétences acquis grâce aux formations qualifiantes pour les dirigeants d'AS , de CBD et des membres du Conseil d'Administration de la LBR ainsi que pour les membres de l' E.T.R.**

Axe 3 : le haut-niveau les indicateurs de réussite seront :

- **Le nombre et la qualité des performances réalisées en championnats et compétitions fédérales**

pour toutes les divisions dans chaque catégorie

- Le nombre de stages techniques proposés aux licencié(e)s principalement jeunes et féminines, le taux de remplissage de chaque stage et le nombre de compétitions opens pour ces catégories
- Le nombre de joueurs référencés en nationale 2
- la création d'au moins un club sportif HN
- Le volume et la qualité du matériel de la LBR
- L'organisation éventuel d'un championnat de FRANCE comme en 2014 à EPINAL

Axe 4 : la prévention des risques les indicateurs de réussite seront :

La diffusion sur le site internet de la « Charte du Joueur de boules » après sa création, le nombre de calendriers diffusés auprès des licencié(e)s de compétitions et novices avec impression de la dite charte, le nombre de modules de réglementation technique implantés dans les stages adultes, jeunes et féminines, le nombre élevé ou pas de rapports transmis à la commission de discipline régionale ou fédérale pour non respect de la charte du joueur.